

Pour être un CITOYEN de l'eau



Je m'engage localement

Se sentir responsable des ressources en eau est la clef du succès pour sa protection. En tant qu'habitant, je peux agir dans ma commune en participant aux décisions locales.

- Je peux agir auprès de mes élus pour que l'intérêt général soit préservé (c'est le maire qui est responsable de l'eau potable et de l'assainissement).
- Avec mes copains, je peux demander un rendez-vous au maire de ma commune et en parler au conseil municipal des enfants.
- Je peux faire une enquête sur l'eau de ma commune (d'où vient-elle et où part-elle ?) et consulter dans ma mairie le résultat des analyses d'eau potable.
- Quand je serai grand : participer aux commissions consultatives des services publics locaux délégués qui regroupent les élus et les associations d'une collectivité territoriale (Loi sur la démocratie de proximité du 5 février 2002) + intervenir lors de réunions publiques ou d'enquêtes publiques.
- Dans le cadre de l'application de la Directive cadre européenne sur l'eau (2000), la population est consultée sur les grands enjeux de l'eau, de mai à novembre 2005. En 2007, une nouvelle consultation du public portera sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie.

J'agis chaque jour

La gestion de l'eau est l'affaire de chacun. Eviter le gaspillage et la pollution devrait être un souci et un geste de tous les jours.

Quelques gestes simples pour économiser l'eau :

- Je peux placer une brique dans le réservoir de la chasse d'eau pour limiter le volume d'eau utilisé à chaque fois ou installer des chasses d'eau économiques
- J'utilise des appareils économes comme des robinets mitigeurs
- J'arrête l'eau pendant le brossage des dents ou le savonnage des mains
- Je prends une douche au lieu de faire couler un bain
- J'utilise l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes
- J'évite de faire tourner le lave vaisselle ou le lave linge quand ils ne sont pas pleins
- Dans le jardin, je peux recueillir l'eau de pluie pour arroser les plantes, de préférence le soir pour limiter l'évaporation
- Je fais la chasse aux fuites : un robinet qui goutte perd jusqu'à 120 litres par jour, une chasse d'eau qui coule représente plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes.

Quelques gestes simples pour moins polluer :

- Je veille à ne pas jeter dans les canalisations ou les rivières des piles, médicaments, détergents, peintures, huiles... Je vais porter ces produits dans une déchetterie
- J'utilise de préférence des savons et des lessives sans phosphates, composants très dangereux pour l'environnement

Plus on prend soin, à tous les niveaux, des ressources en eau, plus sa gestion sera facile et le coût modéré.